



### Enquête mensuelle dans l'hôtellerie – 1<sup>er</sup> trimestre 2014

#### La fréquentation recule fortement

Avec 182 300 nuitées au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais recule de 11 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

La fréquentation diminue chaque mois du trimestre mais le recul est plus accentué en janvier : - 15 % par rapport à janvier 2013. Le cyclone Béchisa passé près de La Réunion le 2 janvier a pu perturber l'activité mais janvier 2013 avait également été touché par le cyclone Dumile.

La fréquentation a diminué dans toutes les catégories d'hôtels. La baisse est cependant plus marquée dans les 3 étoiles (- 14 %) et dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (- 12 %).

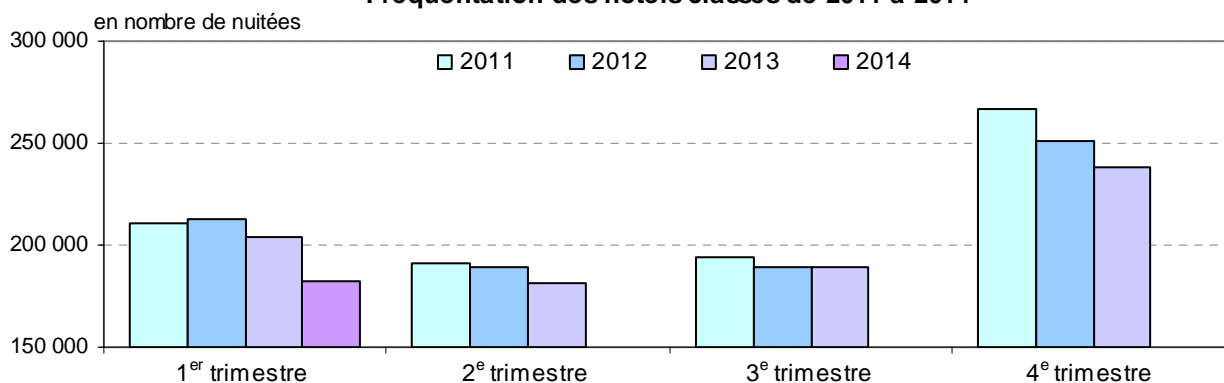
La région Ouest est la plus touchée : la fréquentation y recule de 15 % contre - 5 % dans le Nord-est et - 3 % dans le Sud.

Le taux d'occupation diminue de 4 points par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et atteint 58 %.

Ce recul résulte de la baisse du nombre de chambres occupées (- 7 %), compensée en partie par un léger retrait de l'offre de chambres (- 1 %).

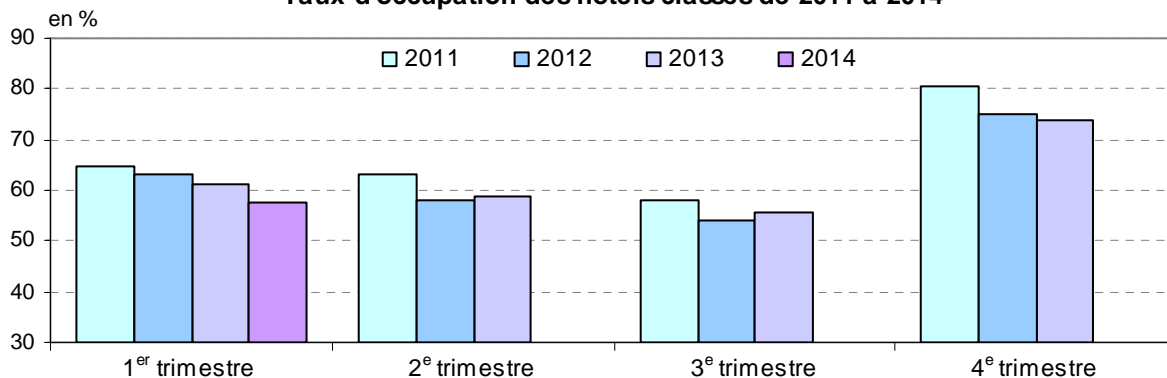
Le taux d'occupation recule fortement dans les hôtels de l'Ouest (- 8 points) tandis qu'il est relativement stable pour les hôtels du Nord-est et du Sud (respectivement + 1 point et - 1 point).

Fréquentation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Taux d'occupation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

## Fréquentation hôtelière à La Réunion au 1<sup>er</sup> trimestre

en nombre

	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
<b>Nombre de nuitées</b>	212 300	203 800	<b>182 300</b>	- 10,5 %
<b>Chambres occupées</b>	121 800	117 000	<b>108 900</b>	- 6,9 %
<b>Offre de chambres</b>	193 000	190 800	<b>188 900</b>	- 1,0 %
<b>Taux d'occupation</b>	63,1 %	61,3 %	<b>57,6 %</b>	- 3,7 pts

Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

### Nombre de nuitées

en nombre

Au 1 <sup>er</sup> trimestre
<b>1 ou 2 étoiles</b>
<b>3 étoiles</b>
<b>4 ou 5 étoiles</b>
<b>Nord-est</b>
<b>Ouest</b>
<b>Sud</b>
<b>Ensemble</b>

2013	2014	Évolution 2014/2013 (en %)
44 700	<b>39 300</b>	- 12,1
96 500	<b>83 200</b>	- 13,8
62 600	<b>59 800</b>	- 4,5
45 400	<b>43 000</b>	- 5,3
120 200	<b>102 200</b>	- 15,0
38 200	<b>37 100</b>	- 2,9
203 800	<b>182 300</b>	- 10,5

### Taux d'occupation

en %

2013	2014	Évolution 2014/2013 (en points)
58,1	54,3	- 3,8
61,1	58,5	- 2,6
64,1	58,9	- 5,2
54,9	55,9	1,0
70,5	62,7	- 7,8
49,1	48,4	- 0,7
<b>61,3</b>	<b>57,6</b>	<b>- 3,7</b>

Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

### Pour en savoir plus :

Les historiques complets sont librement téléchargeables sous [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion).

### Méthode et définitions :

L'[enquête de fréquentation dans l'hôtellerie](#) est effectuée depuis 1972 à La Réunion. Elle concerne tous les établissements classés. Depuis janvier 2004, le département a intégré l'application nationale de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Le [taux d'occupation](#) est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les [nuitées](#) sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

### **La classification des hôtels**

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

49 établissements parmi les 57 de l'île ont été reclassés à ce jour : 35 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

Pour les 8 hôtels non reclassés, l'ancienne catégorie est conservée. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 9 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque nous disposerons des éléments de comparaison sur un an.